

A LYON 2, MOBILISONS-NOUS CONTRE LA RÉFORME DES RETRAITES !

Malgré la mobilisation massive contre la réforme des retraites, des millions de personnes dans les rues et 80% des travailleur-ses opposés à la réforme, le gouvernement a osé utiliser l'article 49.3 de la Constitution, évitant ainsi un vote devant l'Assemblée Nationale. Les grèves s'amplifient dans de nombreux secteurs et de nombreuses actions interprofessionnelles de blocage de l'économie se déroulent. A l'Université, nous sommes également mobilisé-es contre la réforme des retraites, et la dégradation inacceptable des conditions de travail et d'études.

Face au mépris du gouvernement et aux violences policières, amplifions la mobilisation pour mettre en échec ce projet de réforme. Par le passé, nous avons déjà imposé le retrait de lois d'ores et déjà votées : nous pouvons recommencer !

Les assemblées générales des personnels et des étudiant-es de Lyon 2 demandent le respect du droit de grève et le refus des mesures de substitution, à savoir le refus que soit imposé :

- le basculement systématique des cours et des examens en distanciel pour le personnel enseignants-chercheurs, titulaires et non titulaires
- le télétravail pour le personnel administratif, titulaires et non titulaires
- les cours à distance pour les étudiant-es
- les examens pendant la durée de la mobilisation
- le contrôle administratif des présences des étudiant-es, notamment des alternants-es, en cas de grève ou de blocage

Elles demandent, dans la continuité de la CFVU :

- aux enseignant-es de ne pas organiser d'évaluations, de ne pas procéder au contrôle d'assiduité pendant les jours de mobilisation nationales, et d'évaluer uniquement les enseignements dispensés.
- Le refus de l'obligation des cours et du travail en distanciel pendant les jours de mobilisation nationale et les jours de non accès aux salles de cours, et du principe d'un rattrapage des enseignements non dispensés
- Le paiement des heures de vacances prévues

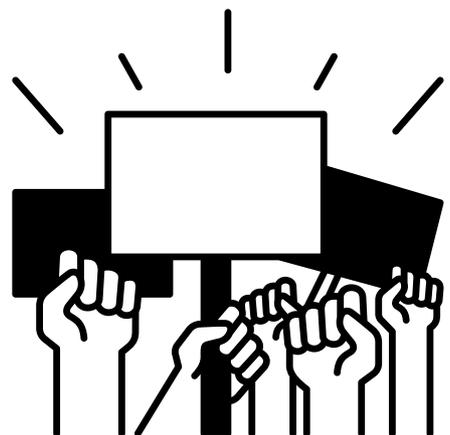
Les assemblées générales demandent également l'application :

- de la mensualisation de la rémunération et la titularisation des vacataires, enseignant-es et administratif-ves, dans l'ensemble des composantes et des services ;
- du décompte des jours de grève sur le mois en cours. Elles demandent que les heures de travail en cas de blocage soient considérées comme du service fait.

Le comité de mobilisation veillera au respect de ces différentes mesures sur l'ensemble des composantes et des services par tous les moyens à notre disposition.

COMMENT SE MOBILISER ?

- **La grève est un droit** : vous n'avez pas à vous déclarer gréviste, c'est à votre cheffe de service de constater votre absence, même en télétravail !
- **Du côté des étudiant-es** : la levée de l'assiduité en cours est garantie pour toutes les journées de mobilisation interprofessionnelles contre la réforme des retraites !
- **La grève active, c'est s'arrêter de travailler pour reprendre le contrôle de sa vie** : c'est prendre le temps de venir discuter des conditions de travail en AG et ailleurs, c'est penser et construire la mobilisation. C'est nous qui travaillons, c'est nous qui décidons ! Vous n'avez pas à rattraper les heures pendant lesquelles vous avez fait grève. C'est votre superpouvoir : si vous vous arrêtez, rien ne tourne à Lyon 2 comme ailleurs !



PLANNING DES MOBILISATIONS À L'UNIVERSITÉ LYON 2

LUNDI 3 AVRIL

12h : AG au Forum à PDA Campus de Bron

14h : Atelier Banderole en amphi Say, à BDR bâtiment Demeter

MARDI 4 AVRIL : JOURNEE SUR LES VIOLENCES POLICIERES

Lieu : Amphi Say, au campus Berges du Rhône (BDR) de Lyon 2, Bâtiment Demeter

10h : Les pratiques de maintien de l'ordre à la française.

11h : Témoignages retours de Sainte-Soline.

11h45-13h : Que faire en cas d'arrestation? par le Réseau d'autodéfense juridique collective (RAJ).

13h-14h30 : Déjeuner collectif proposé par les étudiant.e.s mobilisée.es de l'IEP.

14h30-16h30 : Table ronde : Les violences policières à Lyon et ses environs.

+ AG des étudiant.e.s de l'IEP à l'IEP à 14h

MERCREDI 5 AVRIL:

7h30 : ACTION DIFFUSION DE TRACTS et petit déjeuner de lutte, rdv 4 rue de l'Université à BDR. Venez nombreux.ses!

9h à BDR: Rassemblement de soutien à la délégation de l'AG reçue à la Présidence

JEUDI 6 AVRIL : 11h Manifestation, à Jean Macé. Départ collectif depuis BDR, rdv devant la BU Chevreul à 10h45.

VENDREDI 7 AVRIL : Journée sur l'engagement militant en amphi Say à BDR

9h-12h : Appréhender les contextes d'engagement

13h30-15h30 : Observer les inscriptions sociales de l'engagement

15h45-17h30 : Comprendre le travail de définition de l'engagement

LUNDI 17 AVRIL

12h : AG amphi Say à BDR, pour ne rien lâcher après la semaine d'interruption !

CAISSE DE GREVE

Personnels de Lyon 2, sollicitez la caisse de Solidarité afin de participer à la lutte pour nos retraites !

Une caisse de grève de l'Université Lyon 1 existe, gérée par l'association Solidarité La Doua. Elle peut être sollicitée par les personnels de Lyon 2, de même que recevoir leurs dons. Tout le monde n'est pas égal devant le droit de grève. Pour faire vivre la solidarité entre les personnes, contribuez ou bénéficiez à/de la caisse de solidarité écrivez à : caisse.solidarite@douaalte.lautre.net

Rappelons que le droit de grève est un droit à disposer de son temps pour mieux se mobiliser et établir un rapport de force.

Le fonctionnement de la caisse de solidarité est détaillé sur :

http://blog.douaalte.lautre.net/?page_id=505

